

# Instruction **Liberté affirmée** avec les **Enfants d'abord**



Parents et enfants ont essayé de faire connaître leur association. B. C.

**C'était une première.** L'association des Enfants d'abord avait qualifié ce 15 septembre comme devant être la Journée internationale pour la liberté de l'instruction (Jipli). Il existe en effet des familles - l'association parle de 30 000 enfants concernés dans l'Hexagone - qui ont fait le choix de l'instruction hors école, avec des cours par correspondance ou pas.

Hier, sous le kiosque Bosc de l'Esplanade, tandis que les enfants jouaient, des parents échangeaient avec des passants sur le thème de l'instruction en famille (IEF). Cette mesure légale est néanmoins encadrée. Un contrôle social doit être effectué tous les deux ans et un suivi pédagogique chaque année par les services compétents (Ville et inspection académique).

Ancienne enseignante de collègue et jeune mère de quatre enfants qui n'ont pas tous fréquenté l'école, Frédérique Bianchi croit aux vertus de l'IEF, même si chaque famille décline ce fameux *home school-*

*ling* à sa façon. « Nous sommes surtout là pour faire connaître les Enfants d'abord (l'association n'a pas encore d'antenne à Montpellier, ndlr) et lutter contre les préjugés. Nous ne sommes pas astreints à suivre un programme ou des manuels scolaires, même si certaines familles le font. Je ne pense pas qu'aujourd'hui, dans une classe de trente élèves, il soit possible de faire travailler chaque enfant selon son rythme. Par contre, on peut protéger le processus individuel d'apprentissage en l'intégrant dans le quotidien. » Selon elle, « l'enfant est plus efficace lorsqu'il apprend quand il en a envie. Il faut aussi être à son écoute et se rendre disponible quand il pose des questions. »

L'instruction en famille est donc un autre mode de vie, « plus libre et plus posé », où on aide l'enfant à développer et approfondir ses intérêts personnels. D'autres préféreront le bon vieux tableau noir. ●

J. Ce

► Site web : <http://jipli.free.fr>